

Délibération n°250627_12

Séance du Conseil d'administration du 27 juin 2025

Nombre de membres composant le Conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents : 13

Membres représentés : 5

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Nomination de deux personnalités extérieures désignés à titre personnel au Conseil d'administration de l'UTBM

Vu les statuts de l'UTBM ;

Vu le règlement intérieur de l'UTBM ;

Considérant que l'article 2 du règlement intérieur de l'UTBM dispose que le conseil d'administration de l'établissement comprend notamment « trois personnalités désignées à titre personnel en raison de leurs compétences et de leurs fonctions souhaitant s'impliquer dans le développement de l'établissement : trois personnalités nommées par les administrateurs, sur proposition du président du Conseil d'administration de l'établissement. »

Le Conseil d'administration

DECIDE

- D'approuver la nomination de Monsieur Tristan Maillard, siégeant en qualité de membre extérieur, directeur de la HE-Arc suite au départ en retraite de Madame Brigitte Bachelard ;
- D'approuver la nomination de Monsieur Sylvain VITET, siégeant en qualité de membre extérieur, représentant du groupe EDF, suite à la demande de démission de Monsieur Emmanuel Viellard (groupe LISI).

Abstention(s) : 1
Votants : 18
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON

